

# Annexe A - définitions des différents genres éditoriaux :

## 1. Livres scolaires

Tous les ouvrages prescrits qui correspondent aux programmes établis par le Ministère de l'Éducation, que ce soit pour le préscolaire, le primaire ou le secondaire.

## 2. Livres scientifiques, techniques et médicaux (STM) destinés à l'Enseignement Supérieur et Universitaire

Tous les ouvrages destinés essentiellement à l'étude, à la recherche et à la formation dans les domaines suivants

*Sciences pures et appliquées* : mathématiques, astronomie, physique, chimie, agronomie, biologie, électronique, informatique ainsi que : aménagement du territoire, environnement, audiovisuel, etc.

*Médecine* : ouvrages sur l'homéopathie, la kinésithérapie, le secourisme, la psychiatrie, l'acupuncture, la pharmacologie, la biologie clinique, etc... destinés aux facultés de médecine, aux écoles d'infirmières.

## 3. Livres scientifiques, techniques et médicaux (STM) à usage professionnel

Tous les ouvrages destinés essentiellement à la consultation, à la pratique et à la formation permanente des professionnels ainsi que les dictionnaires spécialisés dans les domaines suivants :

*Sciences pures et appliquées* : mathématiques, astronomie, physique, chimie, agronomie, biologie, électronique, informatique ainsi que : aménagement du territoire, environnement, audiovisuel, etc.

*Médecine* : ouvrages sur l'homéopathie, la kinésithérapie, le secourisme, la psychiatrie, l'acupuncture, la pharmacologie, la biologie clinique, etc... destinés aux praticiens.

## 4. Livres de sciences humaines destinés à l'Enseignement supérieur et universitaire

Tous les ouvrages destinés essentiellement à l'étude, à la recherche et à la formation dans les domaines suivants :

*Sciences humaines générales* : philosophie, philosophie de l'art, criminologie, sociologie, psychologie, pédagogie, éducation, philologie, anthropologie, ethnologie, etc.

*Droit* : ouvrages traitant de la jurisprudence, de la législation et des différentes disciplines juridiques : droit international, européen, constitutionnel, pénal, privé, administratif, etc., *hormis les codes et annuaires*

*Sciences économiques et sciences politiques* : histoires et théories économiques, économie politique, micro-économie, macro-économie, banques, système monétaire, théorie des prix, lutte des classes, politique agraire, statistiques sur l'économie des pays ou des régions, problèmes politiques, etc.

*Economie d'entreprise / Gestion* : comptabilité générale, comptabilité analytique, marketing, recherche opérationnelle, analyse des coûts ainsi que les ouvrages traitant du problème des relations humaines dans le cadre de l'entreprise.

*Histoire et géographie* : ouvrages d'histoire ancienne et contemporaine, ouvrages sur l'histoire des civilisations, ouvrages de géographie humaine et naturelle, ouvrages traitant de pays et de régions.

*Religions* : textes fondamentaux, théologie, essais sur des sujets religieux

## **5. Livres de sciences humaines à usage professionnel**

Tous les ouvrages destinés essentiellement à la consultation, à la pratique et à la formation permanente des professionnels ainsi que les dictionnaires spécialisés dans les domaines suivants :

*Sciences humaines générales* : philosophie, philosophie de l'art, criminologie, sociologie, psychologie, pédagogie, éducation, philologie, anthropologie, ethnologie, etc.

*Droit* : ouvrages traitant de la jurisprudence, de la législation et des différentes disciplines juridiques : droit international, européen, constitutionnel, pénal, privé, administratif, etc., *hormis les codes et annuaires*

*Sciences économiques et sciences politiques* : histoires et théories économiques, économie politique, micro-économie, macro-économie, banques, système monétaire, théorie des prix, lutte des classes, politique agraire, statistiques sur l'économie des pays ou des régions, problèmes politiques, etc.

*Economie d'entreprise / Gestion* : comptabilité générale, comptabilité analytique, marketing, recherche opérationnelle, analyse des coûts ainsi que les ouvrages traitant du problème des relations humaines dans le cadre de l'entreprise.

*Histoire et géographie* : ouvrages d'histoire ancienne et contemporaine, ouvrages sur l'histoire des civilisations, ouvrages de géographie humaine et naturelle, ouvrages traitant de pays et de régions.

*Religions* : textes fondamentaux, théologie, essais sur des sujets religieux

## **6. Syllabi**

Notes de cours dont la diffusion est essentiellement restreinte à certains établissements.

## **7. Littérature fiction et non fiction (hors jeunesse) – grand public**

Romans, nouvelles, contes, œuvres théâtrales, poésie, critiques et essais littéraires, reportages, ouvrages d'actualité et documents, anthologies littéraires, ésotérisme, ouvrages de vulgarisation destinés au grand public.

## **8. Encyclopédies, dictionnaires**

Tous les dictionnaires et encyclopédies, à l'exception de ceux destinés à des spécialistes (ex : dictionnaire médical), ces derniers étant inclus dans les catégories correspondantes au sujet traité.

### **9. Beaux livres, atlas grand public**

Beaux-livres : livre, généralement de grand format, comportant des illustrations de grande qualité et imprimées avec soin. Ce type d'ouvrage est particulièrement employé par l'édition pour présenter des réalisations artistiques, par exemple des photographies ou des représentations de peintures, sculptures, musique, architecture, ...

### **10. Livres pour la jeunesse**

Ouvrages destinés aux jeunes de moins de 15 ans pour les loisirs (sauf les BD), encyclopédies destinées exclusivement aux jeunes.

### **11. Bandes dessinées**

BD pour jeunes et adultes

### **12. Livres pratiques et parascolaires**

Ouvrages d'information générale constituant un outil pratique tant par leur présentation que par leur contenu tels que : cahiers de vacances, cours pratiques (cours de langue étrangère, cours d'auto-école, etc.).

Ouvrages consacrés aux conseils pratiques, bricolage, sports et loisirs, recettes culinaires, guides touristiques, gastronomiques, de voyages, etc.

### **13. Codes et annuaires**

Codes et annuaires à caractère administratif, législatif ou jurisprudentiel tels que codes civils, sociaux, de droit des assurances, de droit de la famille, ...

### **14. Agendas, cartes géographiques, plans de ville, calendriers, almanachs.**

### **15. Bibles, missels**